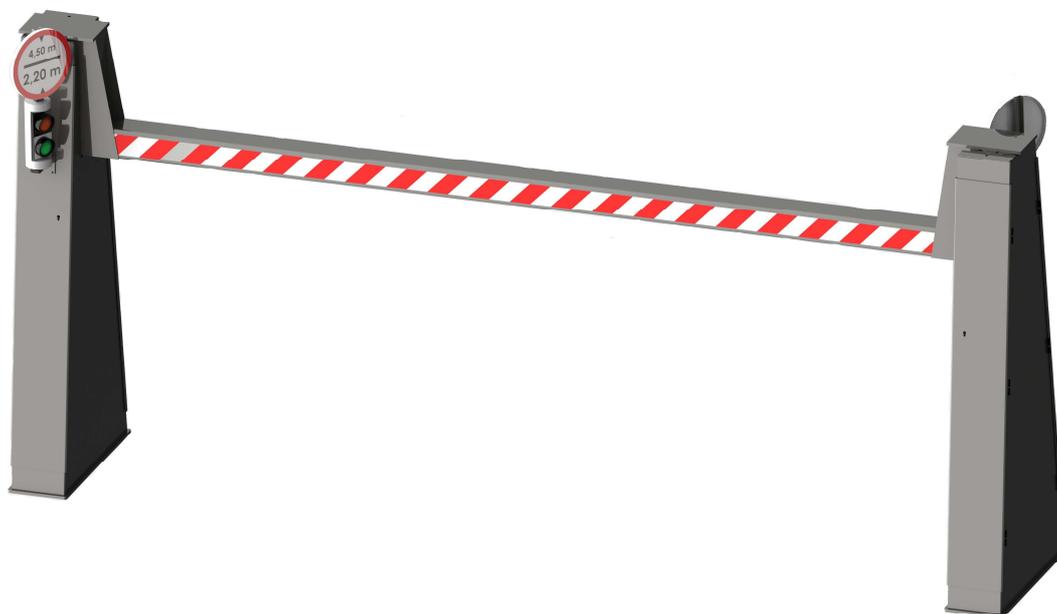




POUTRE MOTORISÉE MPS 3000



(photo non contractuelle)

La poutre motorisée **MPS 3000** destinée à la réglementation de l'accès du site pour limitation de gabarit en hauteur.

- Niveau bas de la poutre à 2,20 m autorisant l'accès des véhicules légers.
- Niveau haut de la poutre à 4,50 m autorisant l'accès des poids lourds et véhicules de secours.

Poutre prévue pour un passage utile de 6 à 14m de largeur.

Passage de 6 à 10m poutre section de 200x200, passage de plus de 10m poutre section de 300x200.

La poutre est mise en mouvement par 2 vérins alimentés par une centrale hydraulique alimentation électrique triphasée + neutre à prévoir par vos soins à proximité de la poutre.

Poutre gérée par automate programmable télémechanique. L'avantage de ce type d'automatisme est de pouvoir modifier le programme en fonction des impératifs de chaque site.

Sécurité par barrage cellules.

Feux bicolores pour régler la circulation.

Commande par horloge journalière avec ouverture le matin et fermeture le soir.

Commande à distance par interphone couplé à une vidéo (en option).

Commande par bip. Quantité prévue : 10

Poutre réalisée en tube section 200 x 200 ép. 8mm, bandes réfléchissantes sur chacune des faces.

Les 2 poteaux permettent le guidage de la poutre sur sa hauteur et la protection des organes mécaniques et électriques.

Protection anti-corrosion pour peinture polyuréthane à une teinte RAL restant à définir.

MBPS se réserve le droit de modifier ses produits en fonction des évolutions techniques.

Concepteur, fabricant et installateur de systèmes de contrôle d'accès

9 Rue des Darses – 94290 VILLENEUVE LE ROI

Téléphone : + (33) 1 49 61 00 73 - Télécopie : + (33) 1 49 61 02 13

SARL au capital de 15 250 € R.C.S. CRETEIL 442 482 865 Code NAF 7112 B